

**Nicox S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**APPROBANS AUDIT**

22, boulevard Charles Moretti  
La Palmeraie du Canet  
13014 Marseille  
S.A.R.L. au capital de € 100 000  
525 098 786 R.C.S. Marseille

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale d'Aix-Bastia

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**Nicox S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Nicox S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Marseille et Paris-La Défense, le 14 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

APPROBANS AUDIT



Pierre Chauvet

ERNST & YOUNG Audit



Pierre Chassagne

NICOX SA

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DU RÉSULTAT NET POUR LES  
PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2022 ET 2021  
(EN MILLIERS D'EUROS, À L'EXCEPTION DES DONNÉES EN NOMBRE D' ACTIONS ET  
PAR ACTION)

		Période de six mois se terminant le 30 juin :	
	<u>Notes</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Chiffre d'affaires des collaborations.....		2 322	2 043
Paiement de redevances.....		(892)	(721)
<b>Chiffre d'affaires net des collaborations.....</b>	<b>5.1</b>	<b>1 430</b>	<b>1 322</b>
Frais de recherche et développement .....	5.2	(7 778)	(10 000)
Frais administratifs .....	5.3	(3 724)	(3 263)
Autres produits .....	5.4	371	466
Autres charges .....	5.5	(1 190)	(90)
<b>Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles.....</b>		<b>(10 891)</b>	<b>(11 565)</b>
Amortissement des immobilisations .....	5.6	-	(587)
Dépréciation des immobilisations incorporelles.....	5.7	(10 472)	-
<b>Résultat opérationnel.....</b>		<b>(21 363)</b>	<b>(12 152)</b>
Produits financiers.....	5.8	3 915	1 451
Charges financières .....	5.8	(1 237)	(1 036)
<b>Résultat financier net.....</b>	<b>5.8</b>	<b>2 678</b>	<b>415</b>
<b>Résultat avant impôt.....</b>		<b>(18 685)</b>	<b>(11 737)</b>
(Charge) / Produit d'impôt .....	5.9	1 679	24
<b>Résultats de la période .....</b>		<b>(17 006)</b>	<b>(11 713)</b>
Résultat attribuable aux propriétaires de la Société.....		(17 006)	(11 713)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation .....		43 202 015	37 083 717
Résultat de base par action (en euros).....		(0.39)	(0.32)

NICOX SA

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES AUTRES ÉLÉMENTS DU  
RÉSULTAT GLOBAL POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2022  
ET 2021 EN MILLIERS D'EUROS

	<u>Notes</u>	<u>Période de six mois se terminant le 30 juin</u>	
		<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la Société.....</b>		<b>(17 006)</b>	<b>(11 713)</b>
Activités à l'étranger-écarts de conversion .....		1 735	1 638
<b>Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôt).....</b>		<b>1 735</b>	<b>1 638</b>
Gains/(Pertes) actuariels .....	14	108	(38)
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôt).....</b>		<b>108</b>	<b>(38)</b>
<b>Autres éléments du résultat global, attribuables aux propriétaires de la Société (nets d'impôts).....</b>		<b>1 843</b>	<b>1 600</b>
<b>Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la Société.....</b>		<b>(15 163)</b>	<b>(10 113)</b>

NICOX SA

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DE LA  
SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2022 ET AU 31  
DÉCEMBRE 2021 EN MILLIERS D'EUROS

ACTIFS	Notes	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Actifs non-courants</b>			
Goodwill.....		27 954	25 637
Immobilisations incorporelles.....	6	32 550	39 974
Immobilisations corporelles.....		916	1 023
Autres actifs financiers non courants.....		158	237
<b>Total des actifs non-courants</b> .....		<b>61 578</b>	<b>66 871</b>
<b>Actifs courants</b>			
Clients.....		1 992	1 086
Subventions publiques à recevoir.....	7	1 056	1 452
Autres actifs courants.....		205	377
Charges constatées d'avance .....	8	2 766	2 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	9	31 644	41 970
<b>Total des actifs courants</b> .....		<b>37 663</b>	<b>47 738</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b> .....		<b>99 241</b>	<b>114 609</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social.....	10	43 223	43 138
Prime d'émission.....	10	536 115	536 200
Réserve de conversion .....		7 688	5 953
Actions propres.....		(893)	(847)
Déficit cumulé .....		(525 431)	(508 892)
<b>Total des capitaux propres</b> .....		<b>60 702</b>	<b>75 552</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Passifs financiers non courants .....	12	20 730	21 160
Impôts différés.....	13	7 538	9 236
Provisions.....	14	578	661
<b>Total passifs non-courants</b> .....		<b>28 846</b>	<b>31 057</b>
<b>Passifs courants</b>			
Passifs financiers courants.....	12	763	346
Dettes fournisseurs .....		4 097	3 649
Produits différés.....	15	1 947	1 970
Autres passifs courants.....		2 886	2 035
<b>Total des passifs courants</b> .....		<b>9 693</b>	<b>8 000</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b> .....		<b>99 241</b>	<b>114 609</b>

**NICOX SA**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES FLUX DE**  
**TRÉSORERIE POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30**  
**JUIN 2022 ET 2021 EN MILLIERS D'EUROS**

	Période de six mois se terminant le 30 juin :		
	Notes	2022	2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
<b>Résultat net</b>		(17 006)	(11 713)
<b>Rapprochement de la perte nette et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles</b>			
Amortissement et dépréciation actifs corporels.....		205	214
Amortissement et dépréciation actifs incorporels.....		10 479	595
Amortissement et dépréciation actifs financiers.....		-	-
Charges liées aux paiements en actions.....		359	795
Provisions.....		25	27
Variation de change sans effet de trésorerie.....		(2 971)	(857)
Coût amorti d'obligations non convertibles.....		(98)	26
Produits de cession.....		(9)	-
Impôts différés.....		(2 406)	(36)
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(11 422)</b>	<b>(10 949)</b>
(Augmentation) / Diminution des créances clients et autres actifs courants.		(646)	780
(Augmentation) / Diminution des subventions publiques à recevoir.....		396	(393)
Augmentation / (Diminution) des produits différés.....		(24)	(61)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres passifs courants.....		1 300	317
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 026</b>	<b>643</b>
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(10 396)</b>	<b>(10 306)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles.....		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles.....		(10)	(6)
Cession d'immobilisations financières.....		37	
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>		<b>27</b>	<b>(6)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation des emprunts nets de frais d'émission.....		-	-
(Diminution) des emprunts nets de frais d'émission.....		-	-
(Acquisition) / Cession d'actions propres.....		186	(164)
Remboursement des dettes de location-financement.....		(180)	(198)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>		<b>6</b>	<b>(362)</b>
<b>Augmentation / (Diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(10 362)</b>	<b>(10 674)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>		<b>41 970</b>	<b>47 195</b>
Impact des variations nettes de taux de change sur la trésorerie.....		37	7
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin</b>		<b>31 644</b>	<b>36 528</b>

**NICOX SA**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ NON AUDITÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
**POUR LES PÉRIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2022 ET 2021 EN MILLIERS D'EUROS,**  
**À L'EXCEPTION DES DONNÉES PAR ACTION**

	<b>Capital Social</b>				Réserves de conversion	Réserves	Résultat net	Capital attribuable aux propriétaires de la Société	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Prime d'émission	Actions propres					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b> .....	<b>37 030 335</b>	<b>37 031</b>	<b>528 595</b>	<b>(605)</b>	<b>2 959</b>	<b>(449 047)</b>	<b>(18 098)</b>	<b>100 835</b>	<b>100 835</b>
Résultat net.....							(11 713)	(11 713)	(11 713)
Autres éléments du résultat global.....					1 638	(38)		1 600	1 600
<b>Résultat global de la période</b> .....					<b>1 638</b>	<b>(38)</b>	<b>(11 713)</b>	<b>(10 113)</b>	<b>(10 113)</b>
Allocation du résultat de l'exercice précédent.....						(18 098)	18 098		
Émission d'actions ordinaires.....									
Paiement en actions.....	81 650	82	(82)			795		795	795
Actions propres.....				(268)				(268)	(268)
Emission de bons de souscription d'actions						91		91	91
<b>Au 30 juin 2021</b> .....	<b>37 111 985</b>	<b>37 112</b>	<b>528 513</b>	<b>(873)</b>	<b>4 597</b>	<b>(466 297)</b>	<b>(11 713)</b>	<b>91 340</b>	<b>91 340</b>
Résultat net.....							(32 048)	(32 048)	(32 048)
Autres éléments du résultat global.....					1 356	40		1 396	1 396
<b>Résultat global de la période</b> .....					<b>1 356</b>	<b>40</b>	<b>(32 048)</b>	<b>(30 652)</b>	<b>(30 652)</b>
Émission d'actions ordinaires.....	6 000 000	6 000	7 713					13 713	13 713
Actions propres.....				26				26	26
Paiement en actions.....	26 200	26	(26)			668		668	668
Composante en capitaux propres sur obligations convertibles.....						457		457	457
<b>Au 31 décembre 2021</b> .....	<b>43 138 185</b>	<b>43 138</b>	<b>536 200</b>	<b>(847)</b>	<b>5 953</b>	<b>(465 223)</b>	<b>(43 761)</b>	<b>75 552</b>	<b>75 552</b>
Résultat net.....							(17 006)	(17 006)	(17 006)
Autres éléments du résultat global.....					1 735	108		1 843	1 843
<b>Résultat global de la période</b> .....					<b>1 735</b>	<b>108</b>	<b>(17 006)</b>	<b>(15 163)</b>	<b>(15 163)</b>
Allocation du résultat de l'exercice précédent.....						(43 761)	43 761		
Paiement en actions.....	84 950	85	(85)			359		359	359
Actions propres.....				(46)				(46)	(46)
<b>Au 30 juin 2022</b> .....	<b>43 223 135</b>	<b>43 223</b>	<b>536 115</b>	<b>(893)</b>	<b>7 688</b>	<b>(508 425)</b>	<b>(17 006)</b>	<b>60 702</b>	<b>60 702</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES NON AUDITES POUR LES PERIODES SE TERMINANT LES 30 JUIN 2022 ET 2021

### 1. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Nicox S.A. (« Nicox » ou la « Société ») est enregistrée et domiciliée en France. Le siège social de la société est situé au 2405 route des Dolines, 06560 Valbonne et la société est cotée sur Euronext Paris (« COX »). Ces états financiers condensés consolidés intermédiaires concernent la société et ses filiales (collectivement le « Groupe »).

Le Groupe Nicox est une société internationale spécialisée en ophtalmologie utilisant des solutions innovantes visant au maintien de la vue et à l'amélioration de la santé oculaire. La stratégie du Groupe est de maximiser le potentiel de sa technologie et de ses produits au travers de développements internes et de collaborations avec des sociétés pharmaceutiques de premier plan.

### 2. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Filiale consolidée	Date d'entrée dans le périmètre	Siège social	Méthode de consolidation	% intérêt 06/2022	% intérêt 12/2021
Nicox S.A.	1996	2405 Route des Dolines 06560, Valbonne Sophia Antipolis France	Société mère	-	-
Nicox Research Institute S.r.l.	1999	Via Ariosto 21, Bresso, MI 20091 Italie	Intégration globale	100 %	100 %
Nicox Ophthalmics, Inc.	2014	4721 Emperor Blvd. Suite 260 - Durham, NC 27703 – USA	Intégration globale	100 %	100 %

### 3. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés condensés non audités ont été préparés et présentés conformément au référentiel IAS 34 (Interim Financial Reporting) et n'incluent pas toute l'information et les données financières requises pour les comptes consolidés annuels au titre du référentiel comptable IFRS de l'IASB tel qu'adopté par l'union européenne. Les notes annexes comportent une série de notes explicatives relatives aux événements significatifs et transactions menées au cours de la période semestrielle se terminant le 30 juin 2022 qui ont impacté la situation financière du Groupe et ses résultats depuis le 31 décembre 2021. Elles sont à lire en conjonction avec les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Les principes comptables appliqués pour la préparation des états financiers consolidés condensés non audités au 30 juin 2022 et pour les périodes se terminant les 30 juin 2022 et 2021 sont conformes aux normes comptables IFRS de l'IASB et aux interprétations adoptées par l'Union européenne. Elles sont en conformité avec les principes comptables décrits dans les notes annexes aux comptes consolidés publiés pour l'exercice achevé au 31 décembre 2021, excepté pour ce qui concerne l'adoption de nouvelles normes au 1er janvier 2022. Le

Groupe n'a adopté par anticipation aucune autre norme, ni interprétation, ni aucun autre amendement publié mais non encore entré en vigueur. Les principes comptables appliqués à compter du 1er janvier 2022 sont identiques à ceux présentés dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les autres normes et interprétations publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne, qui sont devenus applicables le 1er janvier 2022, n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés condensés du Groupe.

Ces états financiers incluent tous les ajustements récurrents habituels, nécessaires à la présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires concernées. Tous les soldes bilanciaux et transactions intragroupes sont éliminés dans la consolidation. Les résultats intermédiaires présentés ne sont pas nécessairement le reflet des résultats attendus pour l'exercice qui s'achèvera au 31 décembre 2022. Ces états financiers consolidés condensés non audités ont été préparés en conformité avec le principe de continuité d'exploitation, le Groupe estime actuellement disposer d'une trésorerie suffisante pour maintenir ses activités et assurer ainsi une continuité d'exploitation pendant les douze prochains mois.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 30 juin 2022 est disponible à la rubrique Interprétations et Normes IAS/IFRS, sur le site suivant :

<https://www.efrag.org/Endorsement>

Ces états financiers consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 14 septembre 2022. Les états financiers sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs fournissant des indications sur la situation existante à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Les autres événements postérieurs à la date de clôture et qui n'ont nécessité aucun ajustement sont présentés en note 18.

#### **4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS**

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés nécessite, de la part de la direction du Groupe, d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. Les révisions de ces estimations sont comptabilisées de façon prospective. Les informations sur l'utilisation des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre de l'application des politiques comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants reconnus dans les états financiers consolidés sont indiquées ci-dessous.

##### *4.1 Dépréciation d'actifs incorporels*

En février 2022, Nicox a annoncé que le développement du NCX 4251 se ferait dans l'indication sécheresse oculaire et non dans l'indication blépharite comme initialement envisagé. Cette décision a fait suite aux résultats post hoc de l'étude clinique de phase 2b Mississippi sur le NCX 4251 et à une réunion avec la Food and Drug Administration (FDA) américaine. Nicox a revu intégralement son plan de développement pour le NCX 4251 en conséquence, ce qui a entraîné une dépréciation de cet actif en décembre 2021 d'un montant de \$17 846 000 (€17 181 000 au cours de clôture du 30 juin 2022). Cette dépréciation a résulté principalement d'une révision à la hausse des coûts de développement, des délais pour conduire les études et aboutir à une mise sur le marché ainsi que d'une révision du pourcentage de succès alloué aux prochains essais cliniques. Au 30 juin 2022, le Groupe a

décidé de chercher un partenaire pour poursuivre le développement du produit en dehors de la Chine ou le produit est licencié à Ocumension Therapeutics et a reconnu en conséquence une dépréciation complémentaire de \$11 456 000 (correspondants à €11 029 000 au cours de clôture du 30 juin 2022). La valeur nette comptable de NCX 4251 après dépréciation s'élève à désormais \$3 698 000 (€3 560 000) correspondant à la valeur d'utilité déterminée pour cet actif portée exclusivement par le territoire chinois pour lequel les droits ont été licenciés à Ocumension. La dépréciation a été reconnue dans l'état consolidé du résultat net sur la ligne « Dépréciation des immobilisations incorporelles ».

#### *4.2 Objectifs société*

Les objectifs du Groupe sont fixés chaque année par le Conseil d'administration. La réalisation de ces objectifs est un des critères à partir duquel est calculée une partie de la rémunération variable de certains salariés. Par ailleurs, les salariés du Groupe bénéficient d'instruments de rémunération sous la forme de paiements en actions (options de souscription d'actions et actions gratuites). L'attribution définitive de ces paiements en actions est soumise à des conditions de performance consistant en l'atteinte, à hauteur d'au moins 50 %, des objectifs annuels du Groupe tels que fixés par le Conseil d'administration pour l'année civile concernée. Dans le cas où ces conditions de performance ne seraient pas atteintes, la moitié des droits attribués au titre de l'exercice 2022 (soit 50 % + 1 option) seront définitivement annulés, l'autre moitié des droits restants en vigueur pour ce qui est des options de souscription d'actions et des actions gratuites. La performance des objectifs 2022 a été évaluée en juin 2022 à 75 %.

#### *4.3 Covid-19 et conflit Russie*

Le Groupe surveille attentivement les effets de la pandémie sur ses activités et informe le marché en cas d'impact, notamment sur ses programmes en développement, sur ses besoins en financement ou sur ses revenus. Le Groupe n'a pas identifié de perte de valeur susceptible de conduire à une dépréciation de ces actifs incorporels y compris son Goodwill en raison de la pandémie. Toutefois le Groupe enregistre des retards dans le déroulement du recrutement clinique des patients de l'étude Denali dû à la fois à l'impact continu du COVID-19 en Chine, où 20% des patients doivent être recrutés, et à l'impact à plus long terme sur l'environnement des essais cliniques sur le glaucome causé par la période pandémique.

En ce qui concerne sa trésorerie, au troisième trimestre 2020, le Groupe a conclu au second semestre 2020 des contrats de prêts garantis par l'Etat avec la Société Générale et le LCL d'un montant total de €2 millions dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ces prêts ne sont garantis par aucun actif du Groupe et sont garantis par l'Etat à hauteur de 90 % avec une maturité initiale de 12 mois qui a été prolongée de 12 mois supplémentaires. Nicox a la possibilité d'étendre la période de remboursement de 1 à 5 ans supplémentaires. Par ailleurs le Groupe a réalisé en décembre 2021 une levée de fonds de €15 millions bruts et a restructuré son prêt avec Kreos ce qui lui a permis de sécuriser son horizon de trésorerie jusqu'au quatrième trimestre 2023. La pandémie de COVID-19, ainsi que toute autre contexte sanitaire comparable, peut avoir un fort impact sur la progression des programmes de développement du Groupe dans les délais prévus. Cela pourrait avoir un effet négatif significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur son développement et ses perspectives.

Il n'a pas été relevé d'impacts directs à venir sur la situation financière du Groupe à la suite du conflit Russie / Ukraine, déclaré au cours du mois de février 2022. En effet, à la date de ce présent document, le Groupe ne possède aucun client dans ces territoires et ne projette pas d'y développer une activité significative à court ou moyen terme. Le Groupe n'a également aucune exposition directe en termes de recherche et développement. Néanmoins, bien que ce conflit n'ait pas d'impacts significatifs sur la performance du Groupe, ce dernier ne peut, à ce stade, présager des conséquences macroéconomiques de cette situation géopolitique et

de son évolution sur sa performance future.

## 5. PRODUITS ET CHARGES

### 5.1 Chiffre d'affaires net des collaborations

Le chiffre d'affaires net des collaborations, qui se calcule en déduisant du chiffre d'affaires des collaborations, les paiements de redevances, se décompose comme suit :

	Pour le semestre au 30 juin	
	2022	2021
	En milliers d'euros	
Paiement(s) initial/initiaux	-	83
Redevances nettes	1 430	1 239
<b>Chiffre d'affaires net des collaborations</b>	<b>1 430</b>	<b>1 322</b>

### 5.2 Frais de recherche et développement

Au premier semestre 2022, les frais de recherche et développement s'élèvent à €7 779 000 contre €10 000 000 pour le premier semestre 2021. La baisse des frais de recherche et développement sur le premier semestre 2022 en comparaison du premier semestre 2021 s'explique principalement par la fin de l'étude Mississippi relative au NCX4251 dont les résultats ont été communiqués en septembre 2021.

Le tableau ci-dessous détaille les coûts de recherche et développement par nature et par produits :

	Période prenant fin le 30 juin	
	2022	2021
	En milliers d'euros	
<b>Dépenses internes</b>	<b>(1 918)</b>	<b>(2 043)</b>
<b>Dépenses externes</b>	<b>(5 861)</b>	<b>(7 957)</b>
<b>Total des frais de recherche et développement</b>	<b>(7 779)</b>	<b>(10 000)</b>
<i>Dépenses externes</i>		
ZERVIATE (AC 170)	(61)	(59)
NCX 4251	(312)	(2)
NCX 470	(4 893)	(4 911)
Autres frais non alloués par projets	(532)	(430)
Autres dépenses	(63)	(180)
<b>Total dépenses externes</b>	<b>(5 861)</b>	<b>(7 957)</b>

### 5.3 Frais administratifs

Les frais administratifs s'élèvent à €3 724 000 pour le premier semestre 2022, contre €3 263 000 pour le premier semestre 2021. Ces frais correspondent principalement aux dépenses de personnel administratif et financier, aux rétributions et frais afférents aux mandataires sociaux, aux dépenses de communication et de développement d'affaires (dont notamment les activités relatives à l'évaluation de sociétés et de produits à acquérir ou à prendre en licence) et aux dépenses relatives à la qualité.

### 5.4 Autres produits

Les autres produits s'élèvent à €371 000 au 30 juin 2022, contre €466 000 au 30 juin 2021, et concernent principalement le crédit d'impôt recherche (€340 000 en 2022 contre €394 000 en 2021) et des écarts de conversion (€30 000 en 2022 contre €22 000 en 2021).

### 5.5 Autres charges

Les autres charges s'élèvent à €1 190 000 au 30 juin 2022 contre €90 000 au 30 juin 2021 et concernent au premier semestre 2022 les indemnités de séparation de l'ancien Président Directeur Général suite à la décision du conseil d'administration de mettre fin à ses fonctions en date du premier juin 2022. En 2021 les autres charges concernaient les écarts de conversion sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères.

### 5.6 Amortissement des immobilisations incorporelles

Il n'y a pas eu d'amortissement des immobilisations incorporelles au 30 juin 2022 contre €587 000 au 30 juin 2021. Cet amortissement concernait exclusivement l'actif incorporel ZERVIATE dont le développement s'est achevé en juin 2019 et qui a été intégralement déprécié en décembre 2021.

### 5.7 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2022 le Groupe a comptabilisé une dépréciation relative à son candidat médicament NCX 4251 de \$11 456 000 correspondants à €11 029 000 suite à sa décision de rechercher un partenaire pour poursuivre le développement de ce produit (cf. note 4.2). Au 30 juin 2021 aucune dépréciation n'avait été constatée.

### 5.8 Résultat financier

	<b>Pour le semestre se terminant le 30 juin</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>En milliers d'euros</b>	
Gain de change <sup>(3)</sup>	3 386	1 290
Autres produits <sup>(1)</sup> .....	529	161
<b>Total des produits</b>	<b>3 915</b>	<b>1 451</b>
Perte de change	(16)	(2)
Autres charges financières <sup>(2)</sup> .....	(1 221)	(1 034)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(1 237)</b>	<b>(1 036)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2 678</b>	<b>(415)</b>

(1) Pour le semestre se terminant au 30 juin 2022, ce montant est principalement

composé du gain sur le compte dépôts à terme.

- (2) Pour le trimestre se terminant au 30 juin 2022, les autres charges financières incluent €893 000 de charges d'intérêts relatifs au prêt KREOS.
- (3) Correspond essentiellement au gain de change de la réévaluation des comptes bancaires en devises.

### 5.9 Produit d'impôt

Le Groupe a reconnu un produit d'impôt de €1 679 000 au 30 juin 2022 contre €0 au 30 juin 2021. L'impact sur le premier semestre 2022 résulte de la prise en compte du retournement de l'impôt différé passif pour €2 406 000 € constaté sur la dépréciation de NCX4251 et du paiement d'une retenue à la source de €709 000 mise en recouvrement par l'administration fiscale à l'issue d'un contrôle fiscal qui s'est achevé en 2020.

## 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 6.1 Décomposition par nature

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	En milliers d'euros	
Brevets, droits, licences .....	80 657	74 136
Logiciels.....	357	357
Activités de recherche et développement acquises séparément.....	50	50
<b>Valeur brute .....</b>	<b>81 064</b>	<b>74 543</b>
Brevets, droits, licences .....	(48 207)	(34 268)
Logiciels.....	(257)	(251)
Activités de recherche et développement acquises séparément.....	(50)	(50)
<b>Amortissement cumulé.....</b>	<b>(48 514)</b>	<b>(34 569)</b>
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles .....</b>	<b>32 550</b>	<b>39 974</b>

Au 30 juin 2022, la valeur brute des immobilisations incorporelles relatives aux brevets, droits et licences s'élève à €80,7 millions, et se décompose de la façon suivante : ZERVIAE pour \$48,7 millions correspondants à €46,9 millions, NCX 4251 pour \$33,0 millions correspondants à €31,8 millions, le solde de €2 millions concerne Nitromed, dont la valeur est intégralement dépréciée. Le Groupe a commencé à amortir en juin 2019 la valeur de l'actif ZERVIAE porté par la région « Amérique du Nord » et a intégralement déprécié la part allouée à cette région en décembre 2021 soit \$18,6 millions correspondant à €17,9 millions au cours de clôture du 30 juin 2022.

NCX 4251 a été déprécié au 31 décembre 2021 pour un montant de \$17,8 millions correspondants à €17,4 millions au cours de clôture du 30 juin 2022 en conséquence du changement d'indication thérapeutique de la blépharite vers l'œil sec à l'issue des résultats de l'étude clinique Mississippi communiqués en septembre 2021. Au 30 juin 2022 une dépréciation additionnelle de \$11,5 millions correspondant à €11,1 millions a été

comptabilisée suite à la décision du Groupe de chercher un partenaire pour poursuivre le développement du produit aux États-Unis (cf. note 4.2).

## 6.2 Variation de l'exercice

	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
	En milliers d'euros		
<b>Valeur au 31 décembre 2021</b> .....	<b>74 543</b>	<b>(34 569)</b>	<b>39 974</b>
Acquisitions/amortissements .....	-	(10 478)	(10 478)
Cessions ou mises au rebut .....	-	-	-
Effet de la variation des taux de change.....	6 521	(3 467)	3 054
<b>Valeur au 30 juin 2022</b> .....	<b>81 064</b>	<b>(48 514)</b>	<b>32 550</b>

## 7. SUBVENTIONS PUBLIQUES À RECEVOIR

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	En milliers d'euros	
Crédit d'Impôt Recherche* .....	1 056	1 452
<b>Total</b> .....	<b>1 056</b>	<b>1 452</b>

\*Le Groupe a demandé le remboursement du CIR 2021 en vertu des règles fiscales communautaires pour les petites et moyennes entreprises conformément aux textes réglementaires en vigueur. Le règlement n'a pas encore été effectué au 30 juin 2022 et s'élève à 716 000 €. Le Groupe a comptabilisé une provision pour 340 000 du CIR 2022 relative au 1<sup>er</sup> semestre 2022. A cours du premier semestre 2022, le Groupe a encaissé le remboursement du CIR 2020 pour 736 000 €

## 8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à €2 766 000 au 30 juin 2022 contre €2 853 000 au 31 décembre 2021 et s'expliquent principalement par des acomptes versés sur les études cliniques Mont-blanc et Denali.

## 9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
	En milliers d'euros	
Liquidités .....	21 644	31 970
Équivalents de trésorerie .....	10 000	10 000
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b> .....	<b>31 644</b>	<b>41 970</b>

## 10. CAPITAL ÉMIS ET RÉSERVES

Au 30 juin 2022, le capital social est composé de 43 223 135 actions ordinaires de €1 de valeur nominale entièrement libérées.

Nature des transactions	Capital	Prime	Nombre	Valeur
	d'émission		d'actions	nominale
	En milliers d'euros			En euros
<b>Au 1 janvier 2021</b> .....	<b>37 031</b>	<b>528 595</b>	<b>37 030 335</b>	<b>1</b>
Émission d'actions ordinaires** .....	6 000	7 712	6 000 000	1
Émission d'actions .....	107	(107)	107 850	
<b>Au 31 décembre 2021</b> .....	<b>43 138</b>	<b>536 200</b>	<b>43 138 185</b>	<b>1</b>
Émission d'actions gratuites .....	85	(85)	84 950	1
Émission d'actions ordinaires.....	-	-	-	-
<b>Au 30 juin 2022</b> .....	<b>43 223</b>	<b>536 115</b>	<b>43 223 135</b>	<b>1</b>

\*\*Inclut l'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription réservée à la souscription de sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique. Cette augmentation de capital a donné lieu à l'émission de 3 529 565 actions ordinaires nouvelles pour un montant brut de €15.0 millions.

## 11. PAIEMENTS EN ACTIONS

La charge de rémunération des paiements en action sur le résultat net du Groupe est décrite comme suit :

	Pour la période semestrielle se terminant le 30 juin	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	En milliers d'euros	
Options de souscriptions d'actions .....	(221)	(473)
Actions gratuites .....	(138)	(323)
<b>Impact total sur le résultat net de la période</b> .....	<b>(359)</b>	<b>(796)</b>

### 11.1 Options de souscription ou d'achat d'actions

Les variations survenues au cours de l'exercice sont décrites comme suit :

	<u>Droits</u>
<b>Options de souscription ou d'achat d'actions au 31 décembre 2021**</b> .....	<b>904 250</b>
Attribuées pendant la période .....	594 800
Annulées pendant la période .....	(120 800)
<b>Options de souscription ou d'achat d'actions au 30 juin 2022</b> .....	<b>1 378 250</b>

\*Une option donne droit à l'émission d'une action

\*\* 137 300 options de souscription d'actions attribuées en 2020 et 2021 ont été annulées rétroactivement par le conseil d'administration le 7 avril 2022.

### 11.2 Bons de souscription d'actions

Le nombre de bons de souscriptions d'actions au profit des administrateurs et des membres du conseil scientifique en circulation au 30 juin 2022 s'élevait à 204 000 contre 348 000 bons au 31 décembre 2021, 144 000 bons ayant expiré sur la période. Un bon donne droit de souscrire à une action.

### 11.3 Actions gratuites

Les variations survenues au cours de l'exercice sont décrites comme suit :

	<b>Nombre d'actions à émettre</b>
<b>Actions gratuites en circulation au 31 décembre 2021</b> .....	<b>254 400</b>
Attribuées pendant la période .....	163 300
Acquises pendant la période.....	(84 950)
Annulées pendant la période .....	(49 100)
<b>Actions gratuites en circulation au 30 juin 2022</b> .....	<b>283 650</b>

## 12. PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

	<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
	<b>En milliers d'euros</b>	
Emprunts.....	20 196	20 520
Locations.....	534	640
<b>Total passifs financiers non courants</b> .....	<b>20 730</b>	<b>21 160</b>

	<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>Au 31 décembre 2021</b>
	<b>En milliers d'euros</b>	
Emprunts.....	412	
Locations.....	351	346
<b>Total passifs financiers courants</b> .....	<b>763</b>	<b>346</b>

## 13. PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 30 juin 2022, les passifs d'impôts différés s'élèvent à €7 538 000, contre €9 236 000 au 31 décembre 2021. Ces derniers correspondent aux impôts différés calculés sur la base d'ajustements de juste valeur dans le cadre de l'exercice de l'allocation du prix d'acquisition de la filiale américaine, Nicox Ophthalmics Inc., net des actifs d'impôt différé. La variation sur le premier semestre 2022 résulte de la prise en compte du retournement de l'impôt différé passif de pour €2 406 000 constaté sur la dépréciation de NCX 4251 et du paiement d'une

retenue à la source de €(707 000) millions mise en recouvrement par l'administration fiscale à l'issue d'un contrôle fiscal qui s'est achevé en 2020.

#### 14. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	Au 1er janvier 2021	Dotation	Profits et pertes actuariels	Montant utilisé au cours de l'exercice	Variation de périmètre	Au 31 décembre 2021
<b>En milliers d'euros</b>						
Engagements de retraite.....	730	(67)	(2)	-	-	661
<b>Total des provisions.....</b>	<b>730</b>	<b>(67)</b>	<b>(2)</b>	-	-	<b>661</b>
Provisions non courantes.....	730	(67)	(2)	-	-	661
Provisions courantes.....	-	-	-	-	-	-

	Au 1er janvier 2022	Dotation	Profits et pertes actuariels	Reprises remboursées sur la période	Variation de périmètre	Au 30 juin 2022
<b>En milliers d'euros</b>						
Engagements de retraite.....	661	25	(108)	-	-	578
<b>Total des provisions.....</b>	<b>661</b>	<b>25</b>	<b>(108)</b>	-	-	<b>578</b>
Provisions non courantes.....	661	25	(108)	-	-	578
Provisions courantes.....	-	-	-	-	-	-

#### 15. PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés s'élèvent à €1 947 000 au 30 juin 2022 (€1 970 000 au 31 décembre 2021) et correspondent principalement aux produits différés reconnus dans le cadre de l'amendement à l'accord de licence avec Ocumension pour le NCX 470.

#### 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET LITIGES

##### 16.1 Engagements hors bilan

De nouveaux éléments hors bilan sont apparus au cours de la période semestrielle se terminant le 30 juin 2022 représentant un total de €6 460 000. Il s'agit principalement de frais de développement cliniques de phase 3 pour le NCX 470.

##### 16.2 Litiges

###### 16.2.1 Teva Pharmaceutical

Teva Pharmaceutical Industries Ltd a formé opposition à l'encontre du brevet européen couvrant le latanoprostene bunod devant l'Office Européen des Brevets le 23 novembre 2016 et a sollicité la révocation du brevet dans sa totalité en alléguant son défaut de nouveauté et d'activité inventive. L'Office Européen des Brevets a rejeté cette opposition et a décidé de maintenir le brevet tel que délivré. Teva Pharmaceuticals a interjeté appel de cette décision de l'OEB le 12 septembre 2018. Le 20 juin 2022, Teva a retiré l'appel, par conséquent la décision de l'Office Européen des Brevet est devenue définitive et le brevet est maintenu tel que délivré.

#### 16.2.2 URSSAF

Le Groupe a contesté l'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale des rémunérations versées au titre de leur mandat à deux administrateurs mandataires sociaux non-salariés qui sont résidents fiscaux aux Etats-Unis. Par jugement du 24 janvier 2020, le Tribunal Judiciaire de Nice avait fait droit aux demandes de la Société. L'URSSAF a interjeté appel de ce jugement pour demander son infirmation, la confirmation du redressement et, en conséquence, la condamnation de la Société à verser €95 054 à titre principal et €2 000 au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile. L'affaire avait été radiée du rôle en l'absence de diligences de la part de l'URSSAF. Suite à de nouvelles diligences, l'affaire a été réinscrite. La date de l'audience a été fixée au 1er décembre 2022.

#### 16.2.3 Contrôle fiscal

En février 2019, le Groupe a été notifié d'un contrôle fiscal sur la société mère Nicox SA. Le contrôle s'est achevé en Septembre 2020 par une notification de redressement portant sur €49.6 millions de déficits reportables sur un total de €484.6 millions disponibles au 31 décembre 2020 ainsi que sur un montant de €0.7 million de retenue à la source. Le Groupe conteste fermement le bienfondé de ces redressements et en a informé l'administration par courrier le 10 novembre 2020. En mars 2021 l'administration a abandonné la remise en cause d'une partie du déficit reportable pour €24.8 millions. En 2021, le Groupe était engagé dans une procédure de recours hiérarchique avec l'administration fiscale qui s'est soldé par le maintien par l'administration des deux redressements résiduels. Au cours du premier semestre 2022, la somme de €0.7 million de retenue à la source a été mise en recouvrement et le Groupe s'est acquitté de cette somme. Le Groupe a effectué une réclamation au sujet de la mise en recouvrement de cette somme, la réclamation a été rejetée en date du 05 septembre 2022. La société a deux mois pour faire appel de cette décision. Les déficits reportables résiduels sont toujours contestés par l'administration fiscale.

#### 16.2.4 Gland pharma

Dans le cadre de la soumission d'une demande ANDA auprès de la FDA pour l'approbation d'une version générique de VYZULTA (latanoprostène bunod), la société Gland Pharma, société indienne spécialisée dans les médicaments génériques, soutient, conformément à une pratique usuelle, que les brevets couvrant VYZULTA ne sont pas valides. Le 30 juin 2022, Bausch + Lomb et Nicox ont conjointement déposé une plainte à l'encontre de Gland Pharma dans le New Jersey contestant cette allégation. Cette procédure judiciaire a pour effet de mettre en sommeil l'examen réglementaire de l'ANDA par la FDA pendant 30 mois. Conformément aux termes de l'accord de licence, Bausch + Lomb paiera l'ensemble des frais liés à cette procédure, Nicox de son côté prêtera assistance à Bausch + Lomb pour fournir les documents et informations nécessaires. Il est estimé que la procédure judiciaire pourrait durer 3 ou 4 années.

### 17. RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le montant global des rémunérations comptabilisées pour les administrateurs (6

personnes au 30 juin 2022 et 5 personnes au 30 juin 2021), et les membres du comité de direction (5 personnes au 30 juin 2022 et 5 personnes au 30 juin 2021) se répartit comme suit :

	<b>Au 30 juin:</b>	
	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Avantages à court terme	2,035 (1)	785
Avantages postérieurs à l'emploi	191	159
Autres avantages à long terme	(92)	60
Paiements en actions	196	<u>247</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2,330</b>	<b>1,251</b>

- (1) Inclut un montant de €1 020 000 au titre des indemnités de départ de l'ancien Président Directeur Général suite à la décision du conseil d'administration de mettre fin à ses fonctions à compter du premier juin 2022.

Les membres du comité de direction, le Directeur Général et certains salariés bénéficient d'une indemnité contractuelle de licenciement d'un montant compris entre trois mois et dix-huit mois de salaires en cas de changement de contrôle entraînant la rupture du contrat de travail dans les deux années qui suivent ce changement de contrôle majoritaire ou du Groupe. Le calcul de l'indemnité est basé sur les salaires perçus par les bénéficiaires sur les douze derniers mois précédents la rupture du contrat de travail. Si la rupture du contrat de travail de l'ensemble des bénéficiaires intervenait au 30 juin 2022, le montant de l'indemnité à verser dans le contexte des dispositions ci-dessus décrites s'élèverait à €2 357 000.

En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative du Groupe, les membres du comité de direction, le Directeur Général et certains salariés recevraient également une indemnité contractuelle de licenciement comprise entre six mois et deux ans de salaires sur la base des salaires perçus les douze mois précédant la rupture du contrat de travail. La rupture pour faute grave ou lourde n'ouvre pas droit aux dispositions ci-dessus décrites. Par ailleurs le versement de l'indemnité au Directeur Général est conditionné à la réalisation d'objectifs non divulgués. Si la rupture du contrat de travail de l'ensemble des bénéficiaires intervenait au 30 juin 2022, le montant de l'indemnité à verser dans le contexte des dispositions ci-dessus décrites s'élèverait à €1 979 000.

En raison du caractère conditionnel des engagements ci-dessus décrits le Groupe n'a pas comptabilisé de provision au titre de ces engagements au 30 juin 2022 ou au 31 décembre 2021 pour les personnes concernées. Une provision pour charge à payer a été comptabilisée au titre des indemnités à verser à l'ancien Président Directeur Général dont les fonctions ont pris fin le 31 mai 2022. Ces indemnités ont été versées au cours du mois de juillet 2022.

Au 30 juin 2022, les options de souscription d'actions, les actions gratuites et les bons de souscription d'actions en circulation attribués à des mandataires sociaux et aux membres du Comité de direction se répartissent comme suit :

<b>Nature des instruments de capitaux propres</b>	<b>Prix d'exercice en euros</b>	<b>Nombre de droits</b>	<b>Nombre d'actions à émettre</b>	<b>Date d'expiration</b>
Actions gratuites.....	-	85 000	85 000	-
Options de souscriptions d'actions.....	6,0546	60 000	60 000	12/02/2027
Options de souscriptions d'actions .....	4,79	190 000	190 000	27/01/2028
Options de souscriptions d'actions .....	3,5181	180 000	180 000	14/01/2029
Options de souscriptions d'actions.....	2,3716	285 000	285 000	15/02/2030
Bons de souscription d'actions.....	8,88	144 000	144 000	24/05/2023

## **18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant